

Les questions que pose l'économie informelle

L'ÉQUIPE DU PÔLE CAE¹

Dans le cadre de la priorité d'action *Promouvoir une économie respectueuse des personnes et de la terre*², le pôle Connaissance Action Engagement d'ATD Quart Monde organise une série de dialogues à distance entre des membres et amis du Mouvement ayant des expériences professionnelles et/ou militantes très variées. Y sont abordés des thèmes liant l'économie et la vie des familles en situation de pauvreté à travers le monde³. La RQM a interrogé un des membres de l'équipe, en particulier sur les échanges relatifs à l'économie informelle.

RQM : Pourquoi vouloir collecter des informations sur le travail informel ?

Pôle CAE : Le Mouvement ATD Quart Monde veut promouvoir une économie respectueuse des personnes très pauvres, mais aussi défendre une économie respectueuse de l'avenir de la terre. Il s'interroge à partir des réalités de terrain. L'expérience de nos équipes dans divers continents a montré que le travail informel, l'économie informelle y sont très développés et concernent d'abord les plus pauvres de ces pays.

RQM : Qu'appellez-vous économie informelle⁴ ?

Pôle CAE : Pour nous, il ne s'agit pas de travail ayant un lien avec la délinquance comme le trafic de drogue, par exemple, ni du travail au noir « structuré » qui concurrencerait le secteur marchand. Le travail informel continue cependant d'exister dans les pays industrialisés : récupérer de la ferraille, collecter et vendre des canettes ou bouteilles dans les parcs ou les gares, vendre des cigarettes à l'unité, des journaux ou des fleurs sur les voies routières, garer des voitures le dimanche au stade... Ce que ces travailleurs ont en commun avec les travailleurs très pauvres des pays en voie de développement, c'est l'absence de métier à faire valoir, l'insécurité des gains, un travail souvent très dur, parfois à des heures impossibles, dans des lieux et des conditions pénibles, voire dangereuses. Travailler dans l'informel signifie ne pas pouvoir se défendre avec l'aide de la loi contre l'exploitation ou contre la violence. C'est

1. Le Pôle Connaissance Action Engagement (CAE) soutient la dynamique d'évaluation/programmation permanente des équipes de terrain.

2. Cf. Engagements communs d'ATD Quart Monde 2013-2017. Voir :

<http://www.atd-quartmonde.org/nos-actions/nos-priorites-2013-2017/>

3. Économie informelle, responsabilité sociale de l'entreprise, économie sociale et solidaire, financiarisation de l'économie, micro-crédit et activités génératrices de revenus, économie verte, changement climatique.

4. « L'expression 'économie informelle' est une invention des institutions internationales (Banque mondiale, BIT...) pour désigner des réalités très diverses (commerce de rue, trafic de drogue, emploi non déclaré dans de grandes firmes et emplois des domestiques...). Avant 1985, les institutions interna-
(Suite page suivante)

dans la plupart des pays, ne pas avoir accès ou avoir un accès très limité à un plancher de protection sociale.

RQM : Comment avez-vous procédé ?

Pôle CAE : Le dispositif (Extranet) permet à chaque membre de poster via internet ses réponses à des questions, ses propositions pour des réflexions, d'intervenir dans des débats. La trentaine des contributions postées dans cet espace s'appuie chacune sur une expérience très précise, faite dans des pays aux économies aussi différentes que les USA, Guatemala, Bolivie, Pérou, Argentine et Brésil, France, Belgique, Espagne et Pologne, Madagascar, Centrafrique, Sénégal, Tanzanie et Philippines, dans des réalités aussi différentes que le milieu urbain, rural ou entre les deux.

RQM : À quelles questions ont-ils répondu ?

Pôle CAE : Quelle place pour le travail informel dans une économie respectueuse des personnes et de la terre ? Quelles menaces, quelles opportunités ? Quelle action pour une évolution en faveur des familles en situation d'extrême pauvreté ?

> Par exemple en Haïti : « *Les petites activités informelles génèrent plus d'occupations que le secteur formel et l'État.* » écrit S-J. L. Qu'il s'agisse de petits commerces ou de services comme porter de l'eau, du sable, faire le ménage ou la lessive, garder des enfants, ce constat est vrai pour la plupart des pays en voie de développement. Tous ces travailleurs n'ont pas les mêmes moyens pour se débrouiller. Certains ne s'en sortent pas trop mal grâce à un petit commerce, un service à proposer qui rencontre un besoin existant.

> « *Une petite minorité des travailleurs du secteur informel, écrit B.D. sur la base de son expérience en Tanzanie, est en dehors des circuits et n'a pas ou très peu de savoir-faire, n'a pas de métier ni même d'activité propre. Ceux-là sont des travailleurs très pauvres, car ils ne savent pas le matin ce qu'ils vont faire comme travail dans la journée, s'ils vont trouver un petit quelque chose à faire pour gagner de quoi faire manger la famille le soir.* »

> Par exemple en Bolivie, L. dit : « *Quelques mères se lèvent à trois heures du matin. Nous n'avons pas d'argent et nous avons beaucoup de besoins, nous nous sacrifions, nous négligeons nos enfants, ce n'est pas facile de vendre, nous devons payer à la Alcaldía, au conseil de voisins, au conseil scolaire. Ils te disent : tu es vendeur, tu as à payer, à participer avec une chaise, à aller à la marche. Si nous les femmes avons un travail digne, je crois que nous ne devrions pas subir cela.* »

Toujours en Bolivie, S. explique encore que la majorité des familles sont amenées à travailler en tant que sous-traitants pour des activités particulières, petites, tout cela pour être payées une misère : « *Une cuisinière a une aide-cuisinière qui, elle, demandera à une troisième d'éplucher des pommes de terre...* ».

> Par exemple en Centrafrique, un volontaire permanent interroge sur les cartons pleins de sachets de pâtes d'arachide et céréales

(suite note page précédente)
nationales voyaient surtout dans l'économie informelle le lieu de développement de stratégie de survie ». Lautier Bruno, *L'économie informelle dans le tiers monde*, 2^{ème} Éd. Paris, Éd. La Découverte, « Repères », 2004, 128 pages. Lien : <http://www.cairn.info/1-economie-informelle-dans-le-tiers-monde-9782707136466.htm>

pour l'alimentation des bébés, arrivés dans le pays par le Programme alimentaire mondial (PAM) en donation pour les enfants, et qui sont vendus dans les rues par des marchands ambulants. Mr P. répond : « *C'est bien ! ... Car tout le monde ne sait pas où se trouve le gratuit. Mais ceux qui savent, ils le vendent ensuite. Ils te disent : 'Tu ne sais pas où se trouve le gratuit, ça n'arrivera jamais ici. Mais voilà de quoi... Tu peux payer cent francs et tu en auras, ou cinquante'. Eux ils sont passés à travers et ils nous font arriver ces produits* ».

RQM : Qu'en concluez-vous ?

Pôle CAE : « *Le travail informel... plus j'apprends... moins j'ai l'impression de connaître et de comprendre...* », disait l'un de nos amis.

À partir de l'expérience de chacun, nous nous interrogeons.

Au Nord comme au Sud, travailler dans l'informel signifie ne pas avoir accès ou un accès limité à un plancher de protection sociale ; ne pas avoir de protection légale contre l'exploitation et l'abus par l'employeur ou d'autres personnes de pouvoir.

Dans certains contextes, le travail informel est illégal, on fuit la police sinon ce sont des amendes ou la précieuse marchandise confisquée.

Presque toutes les contributions dans notre échange parlent de l'informel comme d'une économie de survie. « *Le travail informel, écrit P. J., n'est qu'exceptionnellement un travail décent ou du moins un travail permettant d'obtenir une rémunération décente et équitable... Affranchi de règles d'arbitrage communes, [il] favorise la loi du plus fort..., ne permet aucun accès à de la formation professionnelle, pas de protection sociale, pas de couverture santé, une rémunération minime et irrégulière. Cette économie-là aura bien du mal à assurer une bonne qualité de vie aux travailleurs.* »

C'est d'autant plus vrai pour ceux qui travaillent dans des grandes plantations où, pour une rémunération en-dessous du salaire minimum, ils doivent porter des régimes de bananes ou couper de la canne pendant 9-12 heures, parce que si on n'a pas rempli le quota on est renvoyé. Un quota impossible à atteindre, alors d'autres membres de la famille, et même les enfants, doivent venir soutenir l'effort. (R.F.)

Vendre en plein milieu de la rue dans les bouchons et les stations, courir derrière les voitures pour récupérer l'argent d'un article vendu, porte le risque de se faire écraser ; sans parler du risque de se faire voler, agresser, arrêter, maltraiter etc. (S-J. L.)

Souvent, les personnes commencent à travailler informellement avant l'âge légal. Ces travailleurs souffrent d'une exploitation par le simple fait d'être des enfants. Leur scolarité en est affectée. Une femme du Guatemala explique : « *J'ai commencé à laver du linge à neuf ans... Nous faisons la queue dès 3h du matin pour garder notre place. Je lavais pour des clients qui m'apportaient le linge au lavoir. Je faisais payer un quetzal la pièce. J'ai grandi en lavant parce qu'il n'y avait pas d'autre travail.* » (R. F.)

RQM : Est-ce qu'alors la réflexion doit se porter sur le passage de l'économie informelle vers une plus formelle ?

Pôle CAE : « Il serait désastreux, écrit B.D., de ne pas voir les aspects positifs, sous prétexte que formaliser le travail informel serait nécessairement un progrès. Le travail informel est un travail et, en cela, utile à la société, à la communauté :

- une activité qui donne une appartenance et rend fier de faire vivre sa famille,
- un travail qui permet une certaine forme de liberté, d'indépendance, d'organisation personnelle, de responsabilité,
- l'absence de contraintes d'horaires ou de production, la seule contrainte étant de satisfaire des besoins limités (quand j'ai assez gagné pour la journée, je m'arrête),
- un travail qui s'adapte aux disponibilités et aux autres obligations de la vie sociale (visite d'un membre de la famille, funérailles, etc.),
- une activité qui s'effectue parfois à la maison ou devant la maison, permettant la participation des différents membres de la famille y compris enfants et grands-parents, ou maman avec son bébé,
- un travail qui permet de soutenir d'autres, de les aider à démarrer dans l'activité, d'exercer de la solidarité (prêt d'outil, découverte des circuits, etc.). »

« En fait, écrit B.L., la question la plus importante, ne serait-elle pas de se demander, comme l'a proposé l'OIT⁵ dès 1999, si le travail (informel ou formel) est décent ? Pour en juger, l'OIT s'intéresse à quatre aspects : le respect des droits fondamentaux au travail, la qualité de ce travail et la rémunération associée, la protection sociale et l'existence d'un dialogue social. L'OIT précise que ce travail doit être productif... Cela a l'avantage de centrer la réflexion sur la qualité de vie du travailleur et non uniquement sur l'économie. »

Nous ne pouvons ici que donner un tout petit aperçu du type de sujets abordés et richement illustrés d'exemples dans cet échange⁶. ■

5. Organisation Internationale du Travail.

6. Si vous êtes intéressés de lire, réagir, et/ou contribuer à ces échanges, merci de contacter cae@atd-quartmonde.org ; vous recevrez alors toutes les indications pour rejoindre le groupe.